

# Fiscalité et droit des entreprises: développements et problèmes pratiques

31 mai 2022 (Lausanne, journée entière)

01 novembre 2022 (Genève, journée entière)

## Public visé

- Réviseur ou expert-réviseur agréé expérimenté
- Fiscaliste
- Juriste avec sensibilité pour la fiscalité

## Contenu

- Evolutions législatives et pratique des autorités fiscales cantonales et fédérale
- Développements jurisprudentiels dans le domaine de la fiscalité des entreprises
- Aperçu des nouveautés principales dans le domaine du droit des affaires au sens large

## Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

## Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les principales évolutions dans le domaine de la fiscalité au niveau cantonal, fédéral, voire international
- Les développements les plus marquants en droit des affaires qui ont un lien avec l'activité de réviseur

Vous saurez

- Quels sont les réflexes à avoir en présence de problématiques fiscales et juridiques en lien avec la fiscalité et le droit des entreprises

## Responsables du séminaire et conférenciers

**Nicolas Duc**, Associé, Dr en droit, Directeur Fiscalité et Droit Suisse romande, BDO SA

**Denis Boivin**, Associé, Directeur Fiscalité et Droit BDO Suisse, expert fiscal diplômé

## Conférenciers

**Luis Annoni**, Associé, expert fiscal diplômé, BDO Lausanne

**Nicolas Bach**, AFC Genève, Direction des affaires fiscales

**Alexandre Sadik**, Associé, expert fiscal diplômé, responsable TVA Suisse romande, BDO SA



Nicolas Duc



Denis Boivin

### Date

31.05.2022 journée entière

01.11.2022 journée entière

### Lieu

Lausanne Palace  
Rue du Grand-Chêne 7-9  
1002 Lausanne  
[www.lausanne-palace.ch](http://www.lausanne-palace.ch)

Fairmont Grand Hotel Geneva  
Quai du Mont-Blanc 19  
1201 Genève  
[www.fairmont.com/geneva](http://www.fairmont.com/geneva)

### Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre

CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

### Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTSuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTSuisse SA après le séminaire.

## Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.05	Introduction	Denis Boivin (mai 2022) Nicolas Duc (novembre 2022)
09.05–10.00	TVA	Alexandre Sadik
10.00–11.00	Aspects choisis de fiscalité	Denis Boivin (mai 2022) Nicolas Bach (novembre 2022)
11.00–11.15	Pause-café	
11.15–12.15	Jurisprudence récente en matière fiscale	Luis Annoni
12.15–13.45	Pause de midi	
13.45–14.45	Fiscalité nationale: vue d'ensemble et questions choisies	Denis Boivin
14.45–15.30	Droit de la société anonyme; aspects juridiques et fiscaux de la révision	Denis Boivin (mai 2022) Nicolas Duc (novembre 2022)
15.30–15.45	Pause-café	
15.45–16.30	Droit des successions: aspects juridiques et fiscaux de la révision	Denis Boivin (mai 2022) Nicolas Duc (novembre 2022)
16.30–17.00	Survol de la fiscalité internationale	Denis Boivin
17.00–17.05	Conclusion	Denis Boivin (mai 2022) Nicolas Duc (novembre 2022)

### Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch), en particulier:

#### Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

#### Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.- de frais d'annulation.

Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

#### CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch).